

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARAGON**

N° 37/2022

Nombre de conseillers :  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 11

Votes :  
abstention : 0  
contre : 0  
pour : 11

Date de la convocation :  
29/09/2022

Date d'affichage : 30/09/2022

DOMAINE :  
Finances locales

SOUS-DOMAINE :  
Divers

OBJET :  
**Remboursement de frais  
engagés par Mme  
Marie-Christine Gélis  
pour le repas du  
02/10/2022 et l'achat de  
sacs personnalisés**

Certifiée exécutoire par  
réception en préfecture le

L'an deux mil vingt-deux et le cinq octobre à vingt heures, le conseil municipal d'ARAGON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier SIÉ, Maire d'ARAGON.

PRÉSENTS : Florence AJDNIK ; Claude CANSINO (1<sup>er</sup> adjoint) ; Rémi CROT ; Marie-Christine GELIS ; Martine LOUBET (3<sup>ème</sup> adjoint) ; Jean-Michel MILLET (2<sup>ème</sup> adjoint) ; Cédric RIVES ; Jean-Luc SALUSTE ; Magali VIDAILLAT

EXCUSÉS : Christine BELONDRADE (a donné pouvoir à Marie-Christine GELIS)

ABSENTS :

SECRÉTAIRE : Didier SIÉ

*Formant la majorité des membres en exercice.*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Marie-Christine Gélis, conseillère municipale, a engagé des frais d'un montant de 562,50 € TTC pour l'apéritif et le repas servis à l'occasion de la journée citoyenne du 02/10/2022 (382,32 €) ainsi que pour l'achat de sacs en tissu personnalisés pour les colis de Noël aux aînés (180,18 €).

Sur proposition de Monsieur le Maire, avec présentation des factures acquittées, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** que la somme de 562,50 € TTC (382,32 € + 180,18 €) soit remboursée à Mme Marie-Christine Gélis (article 6232 : fêtes et cérémonies).

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre.

Le Maire,

Didier SIE



Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 011-211100110-20221005-DCM372022-DE